

DAFIP/19-826-145 du 16/09/2019

**CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES
ENSEIGNEMENT EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISES - SESSION 2020**

Références : Arrêté du 30/11/2009 publié au JO du 9/12/2009 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, modifié par l'arrêté du 9 mars 2004 et l'arrêté du 27 septembre 2005 - Note de service n°2009-188 du 17/12/2009 parue au BO n°48 du 24/12/2009

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. GUIGOU - Chef de bureau DAFIP - Tel : 04 42 93 88 44

La Certification Complémentaire permet à des enseignants :

- **du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires ou stagiaires** relevant du ministre chargé de l'éducation
- **contractuels du premier et second degré de l'enseignement public en contrat à durée indéterminée** relevant également du ministre chargé de l'éducation
- **maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat**
- **maîtres délégués à contrat à durée indéterminée des établissements privés sous contrat,**

de faire reconnaître leur aptitude à intervenir en langue des signes française (LSF) dans l'enseignement de la discipline dont ils sont lauréats du concours.

L'éventuelle obtention de la certification ne permet pas pour autant de dispenser un enseignement de la LSF, cette possibilité étant liée à l'obtention du CAPES de LSF.

INSCRIPTIONS

Le registre d'inscription pour la session 2020 sera ouvert du :
Lundi 16 septembre 2019 au Mercredi 16 octobre 2019

DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier d'inscription en cinq exemplaires est à poster en envoi recommandé simple au plus tard : **le Mercredi 16 octobre 2019**, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Rectorat d'Aix-Marseille
DAFIP - Bureau 205
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Le dossier doit comprendre :

- 1) La demande d'inscription (modèle joint en annexe) dûment complétée, datée et signée
- 2) Un rapport **d'au plus cinq pages** (voir le chapitre II de la note de service ministérielle n°2004-175 du 19/10/04 parue au BO n°39 du 28/10/04 ;) :

Ce rapport doit préciser :

- les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi et l'option éventuelle, et le cas échéant la participation à un module complémentaire, suivi lors de l'année de formation professionnelle à l'IUFM ou à l'ESPE,
 - les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquelles le candidat a pu participer.
 - Les travaux effectués à titre personnel ou professionnel,
 - Comporter le développement commenté de l'une des expériences, lui paraissant la plus significative.
- 3) Deux enveloppes petit format timbrées au tarif en vigueur, et libellées à vos nom et adresse, pour l'envoi de la convocation, et du relevé de notes.

ATTENTION

- **Tout dossier posté après la date limite (cachet de la poste faisant foi) du mercredi 16 octobre 2019 sera rejeté, quel que soit le motif.**
- **AUCUN CHANGEMENT DE DATE DE CONVOCATION A L'ENTRETIEN NE SERA POSSIBLE QUEL QUE SOIT LE MOTIF INVOQUE PAR LES CANDIDATS**

STRUCTURE DE L'EXAMEN

L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum, débutant par un exposé du candidat de dix minutes en français, suivi d'un entretien avec le jury en LSF d'une durée de vingt minutes.

Les candidats seront convoqués individuellement par les services rectoraux.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**CONFIRMATION D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE CERTIFICATION
COMPLEMENTAIRE EN LANGUE DES SIGNES FRANCAISE
SESSION 2020**

I - SITUATION PERSONNELLE :

Nom d'usage :Nom patronymique:
Prénoms :
Date et lieu de naissance :Nationalité :
Adresse :
Code postal:..... Ville :.....
Tél. portable :Adresse électronique :

II - SITUATION ADMINISTRATIVE 2019/2020 :

Corps :Tél. professionnel :
Discipline enseignée :
Qualité : titulaire stagiaire contractuel
Position : En activité (dans l'Académie d'Aix-Marseille)
(ne peuvent s'inscrire que les enseignants en poste dans l'Académie d'Aix-Marseille)
 Autres (à préciser)
Affectation actuelle :Privé ou Public :
Adresse de l'établissement :
Code postal : Ville :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente fiche, et sollicite mon inscription sur la liste des candidats à l'Examen de la Certification Complémentaire, en LSF, au titre de la session 2020.

Date et signature :